

Évolutions des conditions de travail et des consommations de substances psychoactives en période d'épidémie de Covid-19

Pour documenter les évolutions des conditions de travail et des consommations de substances psychoactives en période d'épidémie, la MILDECA et ses partenaires – ANSES, ANACT, INRS, OFDT, Santé publique France et le COCT¹ – ont mené, en septembre 2020, un sondage auprès d'environ 4 000 salariés et agents publics sur la période allant du premier confinement jusqu'au mois de septembre 2020. Il apporte des éclairages sur l'évolution des conditions de travail vécues par les travailleurs, de leurs consommations de substances psychoactives (tabac, cigarette électronique, alcool, cannabis, médicaments psychotropes) et permet d'envisager les mesures à favoriser pour améliorer la prévention en période de crise épidémique.

Travail et Covid-19, des situations hétérogènes

Le télétravail a concerné 40 % des personnes interrogées pendant le premier confinement (81 % des cadres et 7 % des ouvriers), puis 27 % en période de déconfinement. Le travail sur site a concerné 46 % des salariés et agents (56 % des ouvriers) pendant le confinement et 87 % pendant la période qui a suivi. En ce qui concerne le chômage partiel ou les ASA (autorisations spéciales d'absence) dans la Fonction publique, ils ont concerné 40 % des actifs (54 % des ouvriers) pendant le premier confinement puis ensuite 19 % dans le secteur privé et 8 % dans la Fonction publique. Parmi les ouvriers, 37 % ont connu une baisse de rémunération, contre 18 % des cadres.

Pendant le premier confinement, la charge de travail a augmenté pour 36 % des cadres et a diminué pour 51 % des ouvriers. Les horaires de travail ont augmenté pour 24 % des cadres, mais n'ont pas évolué pour 46 % des ouvriers.

Stress, isolement, état de santé

Si plus de trois quarts des travailleurs (à distance ou sur site) portent un regard globalement positif sur la période écoulée, un nombre conséquent déclare un stress accru, un sentiment d'isolement ou encore une dégradation de leur état de santé.

Ainsi :

- 34 % des personnes interrogées ont vu leur niveau de stress augmenter par rapport à la période précédant le premier confinement (en particulier les personnes ayant vu leur charge de travail, leurs horaires ou leurs objectifs de performance augmenter, les personnes souffrant d'isolement au travail ou les agents de la Fonction publique) ;
- 31 % ont ressenti un sentiment d'isolement par rapport à leurs collègues de travail ;
- 13 % ont déclaré un état de santé dégradé (en particulier les agents de la Fonction publique, notamment hospitalière, les travailleurs qui ont ressenti un sentiment d'isolement par rapport à leurs collègues de travail et ceux dont la charge de travail a été plus importante).

Le fait d'être en télétravail ou en travail sur site influe peu sur l'aggravation de l'état de santé ou l'augmentation du stress.

¹ **Partenaires commanditaires du sondage** : ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; COCT : Comité d'orientation pour les conditions de travail ; INRS : Institut national de recherche et de sécurité au travail ; MILDECA : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives ; OFDT : Observatoire français de drogues et des toxicomanies ; Santé publique France.

Évolutions contrastées des consommations de substances psychoactives

La crise sanitaire s'est traduite par des évolutions des consommations des substances psychoactives, à la hausse et à la baisse. Tandis que les facteurs explicatifs de l'accroissement des consommations sont attribués pour 75 % des salariés au travail, les facteurs de diminution de consommation relèvent, eux, majoritairement de la vie privée.

Dans les 12 derniers mois (y compris la période de crise sanitaire), l'alcool est de loin la substance la plus consommée par 65 % des salariés et agents.

Pendant le confinement, la consommation de tabac, de cigarette électronique et de médicaments psychotropes est en hausse : 30 % ont augmenté leur consommation de tabac, 30 % leur usage de cigarette électronique et 20 % leur consommation de médicaments psychotropes.

La consommation globale d'alcool et de cannabis est en baisse : 18 % des travailleurs ont diminué leur fréquence de consommation ou arrêté l'alcool, 30 % pour le cannabis.

Les facteurs de hausse de consommations les plus cités sont le sentiment d'isolement par rapport aux collègues (31 %), les évolutions des conditions d'emploi et de travail (29 %) et la charge de travail (26 %).

Les facteurs de baisse de consommations les plus cités sont l'état de santé (29 %), la qualité du sommeil (28 %), le poids (26 %), le niveau ou la fréquence de l'activité physique (21 %).

Enseignements pour la prévention

L'analyse des résultats de cette enquête ouvre plusieurs champs de réflexion et d'actions, tant au niveau des employeurs que des pouvoirs publics et partenaires sociaux, sur l'anticipation de l'organisation du travail, ses conditions de réalisation en temps de pandémie ou en période « normale » ainsi que sur la prévention des conduites addictives.

Ce sondage renforce la nécessité d'agir sur les relations professionnelles, le dialogue social et l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail. Il s'agit notamment pour les organisations de soutenir et outiller les managers pour faciliter leur travail d'adaptation de la charge de travail et des objectifs aux conditions de réalisation de l'activité ainsi qu'aux situations particulières.

Par ailleurs, les questions du stress et du sentiment d'isolement dans une période anxieuse doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière par l'ensemble des acteurs concernés (managers, ressources humaines, préventeurs, représentants du personnel...) avec l'appui des services de santé au travail. *A minima*, un contact régulier est à organiser entre les travailleurs ainsi qu'avec la hiérarchie. L'attention doit notamment porter sur les facteurs de risques professionnels (conditions et organisation du travail) favorisant l'augmentation des conduites addictives, en particulier pendant les périodes de confinement. Il est également conseillé de diffuser des messages de prévention à l'ensemble des salariés et agents. D'autres mesures de prévention peuvent être conseillées par le service de santé au travail. Enfin, les travailleurs en difficulté avec leur(s) consommation(s) peuvent demander l'aide, entre autres, de leur médecin du travail.

Une seconde phase d'investigation comprenant une enquête qualitative viendra compléter ces premiers résultats.